ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1510

Texte de la question

INCIDENTS À FIRMINY

M. le président. La parole est à M. Dino Cinieri, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Dino Cinieri. Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, mardi 7 juillet, à vingt-deux heures trente, de violents incidents ont éclaté dans le département de la Loire, principalement dans divers quartiers de la ville de Firminy.

Si j'ai souhaité intervenir aujourd'hui, c'est avant tout afin de réhabiliter l'image de ma commune, Firminy, d'ordinaire une ville accueillante, attractive, chaleureuse, où il fait bon vivre, une ville populaire, ouvrière certes, mais dont les valeurs de respect et de solidarité sont les véritables symboles de toute une population.

Malheureusement, cet équilibre vertueux a été rompu, mercredi dernier, par le décès tragique d'un jeune homme qui venait d'être interpellé et placé en garde à vue - un événement dramatique qui engendra un déferlement de violence et de haine qui ne peut être toléré et que les habitants de la commune et moi-même condamnons avec la plus grande fermeté,

Au nom des Appelous, je tiens sincèrement à vous remercier, monsieur le ministre, ainsi que les services de la préfecture de la Loire, la magistrature, les services de police, le corps des sapeurs pompiers, les services municipaux qui ont oeuvré sans relâche, et dont je tiens à saluer le courage et la détermination.

Si le calme semble être revenu, des questions demeurent. Après la peine, la tristesse, notre ville, Firminy, ne peut souffrir plus longtemps d'une image négative qui ne correspond pas à la réalité. Unissons nos moyens et nos compétences, afin de pouvoir engager, dès aujourd'hui, le processus de reconstruction.

Comment garantir à la famille de la victime que toute la lumière sera faite sur les conditions du décès du jeune Mohamed Benmouna ? Par ailleurs, dans cette logique de reconstruction, de quelle façon doit-on envisager le renouveau des quartiers concernés, notamment du centre commercial, et comment soutenir dans les plus brefs délais, tant moralement que financièrement, la ville de Firminy, ses commerçants, ses associations et ses habitants ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.* Monsieur le député, permettez-moi de rappeler rapidement les faits. Un homme jeune, âgé de vingt et un ans - bien connu des services de police, puisqu'il avait été impliqué dans plus d'une douzaine d'infractions - a été interpellé dans le cadre d'une affaire d'extorsion de fonds au préjudice d'un jeune majeur handicapé.

Lors de sa garde à vue, il a tenté de se suicider, et y est malheureusement parvenu, en dépit de tous les efforts des policiers pour le réanimer. Le procureur a publiquement écarté tout soupçon de violences policières et la famille endeuillée, très digne, a elle-même appelé au calme, tout en récusant l'idée d'un suicide.

Je veux faire trois remarques. Premièrement, j'ai demandé à ce que toutes les garanties de transparence concernant le décès de ce jeune homme soient pleinement respectées, et elles le seront. Deuxièmement, je veux, comme vous, monsieur le député, rendre hommage à l'immense majorité de la population de Firminy, même s'il est vrai qu'une petite minorité s'est permis de brûler des voitures, de détruire des commerces et certains bâtiments, notamment ceux des Restos du coeur. Troisièmement, enfin, je veux souligner que les forces de l'ordre ont agi avec beaucoup de calme, d'efficacité et de rigueur.

Comment mettre fin à ces situations ? Je crois qu'il faut agir sur deux leviers. S'il faut renforcer une présence active des forces de sécurité, il est également nécessaire de recréer un lien social solide, durable, par le dialogue, avec vous-même, monsieur le député, avec le maire - que j'ai eu au téléphone -, avec l'ensemble des élus locaux et, naturellement, avec Fadela Amara. Ce n'est pas l'un sans l'autre, mais l'un avec l'autre.
En conclusion, je vous dis avec beaucoup de force qu'il ne doit pas y avoir, dans notre République, de territoires abandonnés, de populations négligées, ni de formes de délinquance tolérées. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1510
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 juillet 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juillet 2009